



## **APPEL A PROJET A DESTINATION DES ACTEURS SOCIAUX JETTOIS**

### **SOUTIEN FINANCIER POUR UN PROJET D'ACCUEIL ET D'AIDE À L'INTÉGRATION DU PUBLIC PRIMO-ARRIVANT**

#### **Le contexte**

Historiquement, la Belgique est une terre d'accueil pour les personnes d'origine étrangères qui rejoignent notre pays dans le cadre de régimes légaux tels que le regroupement familial ou le droit à l'asile.

Le contact de ce public avec un environnement totalement nouveau n'est pas chose aisée. De nombreux aspects entrent en ligne de compte dès les premières heures passées sur notre territoire : obstacle de la langue, nouveaux repères socio-culturels, démarches administratives, recherche de logement et d'emploi,...

Le CPAS de Jette est amené à accompagner toute personne en séjour légal ne disposant pas de ressources nécessaires pour vivre conformément à la dignité humaine, que cette aide prenne la forme d'un soutien financier ou d'une guidance sociale plus élargie.

Néanmoins, en raison du caractère public de l'institution, et de toutes les implications notamment d'ordre administratif liées à ce statut, il apparaît qu'en parallèle l'action des acteurs sociaux de terrain constitue un maillon indispensable de la solidarité organisée au sein de notre société, notamment en matière de lien social.

Cette constatation se vérifie d'autant plus suite aux dernières vagues migratoires auxquelles l'Europe a été confrontée récemment.

#### **Description de l'appel à projet**

Au moyen de cet appel à projet, le CPAS de Jette entend soutenir un projet dédié à l'accueil et l'aide à l'intégration du public primo-arrivant.

L'objectif est d'améliorer les conditions d'accueil, l'orientation et l'insertion dans notre société en créant des liens positifs entre les autochtones, les allochtones, les institutions et les associations.

Le projet doit aider les primo-arrivants à prendre connaissance du fonctionnement de la société et de leurs droits et devoirs, à acquérir les compétences linguistiques nécessaires à leur épanouissement, à objectiver leurs compétences socio-professionnelles et ce, afin de pouvoir participer pleinement à la vie de la société.

Dans le cadre du projet, les collaborations avec d'autres acteurs de terrain ainsi que les acteurs institutionnels (CPAS, Commune) constituent une plus-value.

## Public cible : les primo-arrivants

Toute personne étrangère séjournant en Belgique depuis moins de trois ans et disposant d'un titre de séjour de plus de trois mois, à l'exception des citoyens d'un Etat membre de l'Union européenne, de l'Espace économique européen et de la Suisse et les membres de leurs familles.

## Destinataires de l'appel à projet

L'appel à projet s'adresse à toute organisation ou association jettoise active dans le domaine social qui souhaite développer un projet dans le domaine de l'accueil et de l'aide à l'intégration du public primo-arrivant.

Un groupement d'association dans le cadre de cet appel à projet est envisageable, dans la mesure où l'une des entités partenaires endosse le rôle de porteur de projet.

## Soutien financier

15.000 €

Ce montant est destiné à couvrir les frais suivants

- frais de personnel ;
- frais de fonctionnement ;
- frais de communication ;

## Critères de sélection

Les critères de sélection sont les suivants :

- **Objectifs du projet** : le projet répond aux objectifs fixés dans la description de l'appel à projet
- **Pertinence du projet** : le projet démontre sa pertinence à répondre aux objectifs de l'appel à projet. Plus particulièrement, le projet apporte une plus-value par rapport au dispositif institutionnel existant
- **Dimension novatrice** : le projet n'est pas une simple répétition des actions déjà menées par l'association candidate à l'appel à projet. L'approche démontre une dimension novatrice pour le territoire de la Commune, qui renforce sa pertinence, sa capacité à répondre aux objectifs, et la démarque des autres projets.
- **Evaluation** : le projet est évaluable et énonce les indicateurs qui permettront de quantifier l'évaluation

## Introduction de la demande

La demande est introduite au moyen du formulaire de candidature joint en annexe de ce document.

La demande est transmise par courriel à l'adresse suivante : [nnaboulsi@jette.irisnet.be](mailto:nnaboulsi@jette.irisnet.be)

## **Délais**

Lancement de l'appel : 01/05/2016

Clôture de l'appel (date limite de remise des projets) : 31/07/2016

Désignation du lauréat : septembre 2016

Période couverte par le subside : une période de 15 mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2016

## **Jury**

Le jury se réunit début septembre 2016

Il est composé des personnes suivantes :

La Présidente du CPAS

Deux membres désignés par le Conseil de l'action sociale

Le Secrétaire du CPAS

Le responsable du service social du CPAS de Jette

Le secrétariat du jury est assuré par le responsable de la cellule « Développement social » du CPAS de Jette

## **Contact**

NABOULSI Nora

02/422 46 85

Cellule Développement social du CPAS de Jette